



34

SNUipp-FSU65 BP 841 65000 Tarbes Cedex
siège : ancienne école Jules Ferry, 7 Rue André Breyer à Tarbes

• tél : 05 62 34 90 54 • fax : 05 62 34 91 06

• courriel : snu65@snuipp.fr • site : <http://65.snuipp.fr/>

C'est décidé, cette année, je me syndique !
merci de communiquer ce courriel à tous les maîtres de l'école

chers collègues,

la FSU, 1ère fédération de l'Education Nationale, appelle donc l'ensemble des personnels à une journée de grève nationale le 3 février.

En pj vous trouverez un modèle de courrier pour les familles et le courrier envoyé au ministère afin de l'informer que nous appelons les collègues du 1er degré à ne pas envoyer leur déclaration d'intention de faire grève.

Nous remettons ce courrier à l'Inspecteur d'Académie aujourd'hui.

Concrètement : vous prévenez les parents d'élèves dès que possible ainsi que la mairie de votre commune par courtoisie, si l'école est fermée.

Vous n'avez pas à répondre à une quelconque enquête concernant votre participation ou non à la grève.

Rentrée 2015 :

pour des moyens à la hauteur des enjeux !

Les opérations de préparation de la rentrée 2015 montrent que les dotations, dans le premier comme dans le second degré, ne permettent pas d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail et d'emploi des personnels. La nouvelle carte de l'éducation prioritaire laisse sur le bord du chemin nombre d'écoles, collèges et lycées dont les caractéristiques justifient pleinement leur classement en REP ou REP+. Elle doit être étendue de façon substantielle.

La mise en place des Conventions académiques de priorité éducative (CAPE) pour les écoles et collèges qui devraient relever de l'éducation prioritaire mais n'ont pas été retenus, ne constitue pas une garantie de maintien des moyens dans la durée. L'allocation progressive des moyens, présentée comme une solution aux effets de seuil, a de longue date montré qu'elle ne peut être efficace si elle se construit sur des redéploiements.

Dans le 1er degré public, le budget 2015, c'est 2 511 postes supplémentaires pour le primaire. Les nouvelles mesures pour l'éducation prioritaire (allègement en REP +) et la direction d'école (1/2 journée supplémentaire pour les écoles de 9 classes) nécessitent 1700 postes. Il reste 800 postes pour ouvrir des classes et accueillir les 21 000 élèves supplémentaires (au mieux 1 poste pour 27 élèves), pour le remplacement, les RASED, le « plus de maîtres que de classes », la scolarisation des moins de 3 ans, la baisse des effectifs

dans les classes, ...

Dans le second degré public, les 2 550 moyens d'enseignement supplémentaires prévus sont insuffisants pour l'accueil des 23 000 élèves de plus et les mesures liées aux REP+. Les conditions de travail vont donc mécaniquement s'aggraver. De plus, les textes de cadrage des indemnités remplaçant à la rentrée prochaine certaines heures de décharge tardent à paraître, ce qui instaure le plus grand flou dans ce qui sera payé ou pas, et combien.

Pour les personnels administratifs, après les 8000 suppressions d'emplois de ces dernières années, il n'y a quasiment pas de rattrapage. A la rentrée 2015, seuls 100 emplois supplémentaires seront créés dans les établissements scolaires, et de nouveaux redéploiements inter-académiques vont dégrader le service rendu au public et les conditions de travail.

C'est un tout autre niveau d'investissement dont l'éducation a besoin pour assurer ses missions dans de bonnes conditions à la rentrée prochaine !

rassemblement à Tarbes à 10 h 30 devant la direction académique

Prénom : **NOM :**

école :

participera à la RIS du 28 janvier 2015 : **du matin (9h30 → 12h30)** **de l'aprem (15h → 18h)**

effacer les mentions inutiles